

## Lettre de Robert Als à Joseph Bech (Paris, 27 août 1954)

**Légende:** Le 27 août 1954, Robert Als, ambassadeur luxembourgeois à Paris, adresse une lettre à Joseph Bech, président du gouvernement luxembourgeois, dans laquelle il se montre sceptique quant à la volonté de la France de ratifier le Traité instituant la Communauté européenne de défense (CED).

**Source:** Archives Nationales du Luxembourg, Luxembourg. Affaires étrangères. Communauté européenne de défense. Comité intérimaire de la Conférence pour l'organisation de la CED. Rapports de la Légation luxembourgeoise à Paris 1954, AE 11746.

**Copyright:** Tous droits de reproduction, de communication au public, d'adaptation, de distribution ou de rediffusion, via Internet, un réseau interne ou tout autre moyen, strictement réservés pour tous pays.

Les documents diffusés sur ce site sont la propriété exclusive de leurs auteurs ou ayants droit.

Les demandes d'autorisation sont à adresser aux auteurs ou ayants droit concernés.

Consultez également l'avertissement juridique et les conditions d'utilisation du site.

**URL:** [http://www.cvce.eu/obj/lettre\\_de\\_robert\\_als\\_a\\_joseph\\_bech\\_paris\\_27\\_aout\\_1954-fr-aad7f96b-b3c6-4b26-90ea-87dfaef09784.html](http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_robert_als_a_joseph_bech_paris_27_aout_1954-fr-aad7f96b-b3c6-4b26-90ea-87dfaef09784.html)

**Date de dernière mise à jour:** 14/05/2013

## Lettre de Robert Als à Joseph Bech (Paris, 27 août 1954)

Son Excellence Monsieur Joseph BECH,  
Président du Gouvernement,  
Ministre des Affaires Etrangères,  
LUXEMBOURG.

Objet : Débat parlementaire sur la ratification de la CED.

Le débat parlementaire qui s'ouvrira demain matin à l'Assemblée Nationale, s'annonce sous des auspices très contradictoires, et dans une certaine confusion.

Quiconque a vécu ces dernières semaines à Paris, a suivi avec une sincère admiration et avec un immense espoir l'action prodigieuse de M. Pierre Mendès-France sur le plan de la politique étrangère. Indochine, Tunisie, Réformes économiques et financières, partout s'affirmait une intelligence claire et une volonté sûre d'elle-même.

A tel point que, lorsque le Président du Conseil aborda le 4e problème, celui de la CED, un préjugé favorable l'accompagna à la Conférence de Bruxelles, le préjugé d'une franchise absolue à l'égard de ses cinq partenaires.

Cependant il soumit à ses Collègues une proposition de "compromis" qui heurta de front l'esprit du Traité et était donc inacceptable, et il minimisa les concessions contenues dans la contre-proposition des Cinq, et affirma que seul son projet de Protocole d'application était susceptible de rencontrer l'adhésion du Parlement français.

En faisant rapport à la Commission des Affaires Etrangères il fit comprendre qu'il s'était heurté à Bruxelles à un mur d'opposition, qu'on ne lui avait consenti que de minimes satisfactions, qu'on n'avait pas tenu compte, en définitive, des très graves préoccupations de la France.

Cette version, modérée dans le ton, d'après la presse favorable à la CED, trouva dans la presse anticédiste des échos franchement déplaisants, et même hostiles aux Cinq. Le "Monde" rapporta des avis disant que "la réunion de Bruxelles peut donner un avant-goût de la position où risquerait de se trouver la France face au "bloc de Bénélux et de l'Allemagne". Ainsi les hommes d'Etat de bonne volonté qui ont voulu donner à la France la certitude d'une application pondérée et souple du Traité, et pour ne citer que ceux de Belgique et du Luxembourg qui se trouveraient certainement aux côtés de la France dans l'éventualité d'une prétention injuste de l'Allemagne, sont taxés d'emblée d'être inféodés à un "bloc germano-Bénélux".

Ce travestissement de la réalité est toléré par le Gouvernement.

"Libération" va jusqu'à affirmer que les révélations de M. Mendès-France sur les dessous de la Conférence de Bruxelles auraient fait apparaître "la perfidie des manœuvres du bloc germano-Bénélux contre la France", révélations qui auraient provoqué "la stupeur et l'indignation de tous les députés que n'obnubile pas le dogme de la CED".

Si M. Mendès-France était pour la CED sous une forme quelconque, il aurait donné de la contre-proposition des Cinq l'interprétation positive qu'elle mérite. Il a préféré se plaindre de l'incompréhension collective de ses partenaires.

Il a taxé d'irrelevantes les nouvelles propositions que M. Spaak lui fit remettre hier et qui tendent à assurer à la France un recours juridictionnel contre les décisions du Commissariat qui porteraient atteinte à ses intérêts vitaux.

Les reproches formulés à l'adresse des Cinq sont susceptibles, à première vue, d'accroître l'opposition affective de tant de Français contre le Traité de l'Armée Européenne.

Ce d'autant plus que le moment actuel semble peu propice à la ratification du Traité. Tous les jours on célèbre quelque commémoration de combats de la Libération. Les Fêtes du 10ème Anniversaire s'égrènent tout au long de l'été et rappellent d'une façon émouvante les souffrances du peuple français et les Gestes de la Résistance et de l'Armée française.

Le Défilé auquel j'ai assisté hier à la Place de la Concorde était très impressionnant.

Le Général de Gaulle élève sa grande voix pour un appel ultime contre la CED.

Les révélations du Dr. John et du Député Schmidt-Wittmach sont autant d'arguments à l'appui de la thèse anticédiste.

On dirait donc que M. Mendès-France pourrait franchement opter pour le rejet de la ratification, puisque "gouverner c'est choisir".

Mais d'après ce que j'apprends, il ne s'engagerait pas nettement.

Personne ne connaît le fond de sa pensée. Il entend être l'Homme de la Paix. Par quelle voie croit-il aboutir ? Il vient de tâter le terrain à Londres. Mais le Foreign Office n'a pas toléré que l'équivoque s'installe. Sir Winston Churchill ne veut pas que les adversaires de la CED puissent se prévaloir au cours du débat parlementaire d'une prétendue solution de rechange envisagée pour le cas d'un refus de ratification.

L'attitude problématique de M. Mendès-France, à l'heure du choix, trouble bien des esprits qui sont suivis jusqu'ici avec une confiance presque aveugle. L'équivoque qui existe sur ses intentions, équivoque que les crypto-communistes entendent mettre à profit contre l'Alliance Atlantique, crée une certaine inquiétude.

Les partisans de la CED sont unanimes à s'élever contre la "falsification des négociations de Bruxelles".

La Presse a tort de minimiser la portée de la réunion d'hier au cours de laquelle un projet de résolution a été adopté à l'unanimité par les partisans de la CED, depuis les Socialistes jusqu'à l'ARS. Même quelques adversaires viennent de s'y rallier, p. ex. M. Isorni.

Les députés qui appuient cette résolution:

- 1) approuvent le Communiqué des Six de Bruxelles du 22 août 1954;
- 2) réitèrent la volonté de s'opposer à la renaissance d'une armée allemande indépendante dans une coalition européenne ou dans l'OTAN;
- 3) soucieux de ne rien omettre qui puisse aboutir à un accord complet avec les Alliés occidentaux et constatant que des résultats ont déjà été atteints à Bruxelles dans ce sens,

Invitent le Gouvernement à réitérer ses efforts pour obtenir un résultat avant le 20 septembre prochain;

étant entendu que les accords à intervenir seront signés et mis en vigueur avec une valeur égale à celle du Traité (sans nécessité de rouvrir les débats de ratification du Traité);

affirment que la ratification du Traité n'ira pas sans la certitude d'un règlement du problème sarrois;

etc...

Je ne connais pas le texte intégral.

Le scénario du débat de demain est le suivant:

L'Assemblée aura à statuer d'abord sur une résolution d'un groupe d'adversaires du Traité (Général Aumeran) demandant l'ajournement du débat. Cette résolution sera rejetée.

Puis l'Assemblée entendra M. Jules Moch, Rapporteur de la Commission des Affaires Etrangères, qui donnera lecture de son rapport. A sa suite les rapports des six autres Commissions entendues pour avis seront également exposés, du moins en abrégé.

La matinée sera sans doute absorbée par la résolution d'ajournement et le rapport Moch, et l'après-midi par les six autres rapports.

Dans la soirée, logiquement, M. Mendès-France fera son exposé sur les négociations de Bruxelles. Il devra reconnaître, comme il l'a fait devant la Commission des Affaires Etrangères, qu'il n'existe aucune convention secrète sur la CED.

C'est après cet exposé que les partisans de la CED prieront le Gouvernement de retourner à Bruxelles pour reprendre le contact avec ses cinq partenaires.

Demande très courtoise, mais impliquant un désaveu de l'attitude de M. Mendès-France au cours et au lendemain de la Conférence de Bruxelles.

Il me semble impossible de porter d'ores et déjà un jugement sur l'action de M. Mendès-France.

J'espère qu'il pourra dégager une forte majorité pour une solution compatible avec l'intérêt bien compris de l'Europe.

Pour cela il devra lutter en solitaire, ses Collègues l'ayant probablement quitté pour la plupart d'ici-là, sur la base - dit-on - de démissions sollicitées en partie par lui-même et dans ce cas signées en blanc.

Mais on ne peut s'empêcher de constater que l'image de M. Mendès-France ne se présente pas, en ce moment, dans cette belle clarté qui rayonnait depuis Genève.

Une version qui s'est accréditée grâce au Président lui-même, veut qu'il soit allé à Bruxelles "Pro-CED", et qu'il soit revenu "Anti-CED".

Si les débats devaient révéler que M. Mendès-France était "Anti-CED" dès avant son départ pour Bruxelles et qu'il s'y serait rendu avec le dessein arrêté de déjouer tout essai de conciliation, son prestige moral risquerait de subir une atteinte très regrettable.